Des lobbies aux pouvoirs inégaux

Autor(en): **Tille, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1690

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Des lobbies aux pouvoirs inégaux

Les agriculteurs vendront leurs produits toujours moins chers. Mais ils ne bénéficieront pas d'une baisse de leurs coûts. Les importations parallèles aux prix européens leur sont interdites. Le lobby de l'industrie est le plus fort.

La politique agricole PA 2011 n'abandonne pas les paysans. La caisse fédérale continuera de leur verser 3,375 milliards chaque année. C'est 150 millions de moins qu'actuellement. Et l'aide change de forme. Les subsides visant à faire baisser le prix des produits agricoles sont dans le collimateur de l'OMC. Ils seront massivement réduits et réorientés vers les paiements directs. L'opération n'est pas indolore. A l'horizon 2011, le revenu de la branche devrait être amputé d'un demi-milliard et le nombre des exploitations sera réduit de 10%. Le lobby paysan, autrefois tout puissant, a protesté. En vain.

En revanche, les arguments du lobby industriel défendant le droit des brevets ont été pleinement entendus. L'importation parallèle à bas prix des engrais, pesticides, semences et autres tracteurs alléger-aient de plus d'un milliard les coûts de l'agriculture suisse. Les paysans profiteraient de l'aubaine. Berne pourrait alors même envisager de réduire son soutien et faire des économies budgétaires. Et bien non. Les importations parallèles ne seront pas autorisées, car elles écornent la stricte protection des brevets que le Conseil fédéral juge intouchable.

Epuisement et épuisement

En déposant un brevet, un fabricant se protège des contrefaçons. C'est pleinement légitime. Il obtient en outre le droit exclusif de décider dans quel pays, à quel moment, de quelle manière et à quel prix il entend commercialiser son produit. Le détenteur du brevet épuise ainsi sa protection initiale dans le marché qu'il vient de pénétrer. C'est le système de l'épuisement national. Il conserve en revanche le droit de faire ce qu'il veut sur un autre marché. Il pourra fixer des prix différents d'un pays à l'autre et garantir ce système en interdisant les importations parallèles. Ainsi, un fabricant européen d'engrais pourra imposer en Suisse un prix majoré de 40%. L'importateur sauvage qui tenterait de s'approvisionner à l'étranger pour casser les prix serait traîné devant les tribunaux. La libre circulation des marchandises est donc sérieusement limitée par cet épuisement de la protection du brevet qui n'est que national.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Zurich veut habiter en ville.
page 2

Les associations subventionnées par l'Etat doivent pouvoir mener campagne sur les sujets qui les concernent, en échange d'une comptabilité transparente.
page 4

Une bonne formation éloigne le spectre de l'aide sociale.
page 5

Le commerce équitable, malgré le succès, n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan du marché globalisé.
page 6

Les ONG savent faire preuve de diplomatie.
page 7

Service public

La régulation serait la formule capable de concilier prestations universelles et concurrence. Cependant, le débat au sujet de sa composition, de ses compétences et des instruments d'intervention à sa disposition fait encore défaut.

Edito page 3

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

26 mai 2006
Domaine Public nº 1690
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

Succès d'une politique du logement

Dimanche dernier, les citoyens zurichois ont massivement approuvé des crédits pour la poursuite des programmes d'encouragement du logement. Ils ont du même coup confirmé la nouvelle politique de promotion de l'habitat en ville.

Formellement, et malgré l'opposition de la seule UDC, les citoyens-citadins de Zurich ont dit, à quatre contre un, oui à un crédit de 30 millions pour une nouvelle tranche du programme multi-annuel «Logement 2005» et approuvé à plus de 85% une augmentation de 60 millions du capital de la fondation «Logement pour personnes âgées». Deux crédits somme toute modestes au vu des montants investis dans la construction et la rénovation de logements en ville de Zurich, mais un signe clair donné aux autorités, lancées depuis 1998 dans la réalisation d'un plan décennal intitulé «Dix mille logements en dix ans».

La législature qui s'achève aura permis de prendre de l'avance sur cette ambitieuse visée: au milieu de l'an dernier, on en était à 8000 logements construits ou transformés, dont 4500 de quatre pièces au moins. La production annuelle s'établit autour de 1100 par an, financée notamment à raison de 30% par les particuliers, 20% par les coopératives et 30% par des sociétés de capitaux ou des caisses de pension. Le parc immobilier en ville de Zurich s'établit à plus de 190000 logements, occupés par quelque 363000 résidents, ou 187000 ménages privés. La surface habitable par personne a passé de 38 m^2 en 1970 à 54 m^2 l'an dernier.

L'augmentation du nombre et des dimensions des logements correspond à un objectif politique poursuivi en ville depuis 1907, avec l'aide du Canton engagé beaucoup plus récemment dans le financement du logement social. Mais la municipalité ne veut pas seulement gérer une «A-Stadt», habitée par une forte proportion de gens en situation de précarité professionnelle, financière et personnelle. Elle tient aussi à garder son rang de métropole suisse, centre d'affaires et ville du savoir tout à la fois. A cette fin, elle mène une politique de promotion de possibilités de logements diversifiés, en ville en général, dans les anciennes zones industrielles reconverties en particulier (Züri West). En clair, elle mise sur les atouts de la condition urbaine, sur les charmes contemporains de l'«urban lifestyle», sur les phénomènes de gentrification des vieux quartiers, surtout ceux du centre.

De fait, les retours en ville se produisent bel et bien: la population, en diminution constante depuis 1970, s'est stabilisée au tournant du siècle. Depuis lors, solde migratoire et même, depuis peu, bilan démographique sont légèrement positifs.

Le mouvement est trop récent et timide pour marquer d'ores et déjà un véritable retournement de tendance. Mais il est certain que la politique suivie mérite confirmation de son succès, tant elle s'avère réfléchie dans sa conception que constante dans sa réalisation. Pour preuve: un livre récemment paru, édité par la Ville et publié à l'occasion de la renaissance d'un ancien ensemble résidentiel urbain, entièrement rénové et valorisé, le Lochergut. Intitulé «Wohnen in Zürich» (Habiter à Zurich), cet ouvrage de 200 pages présente, avec la collaboration d'une vingtaine d'auteurs, les programmes de logement, les réflexions qui ont présidé à leur conception et des exemples, illustrés bien sûr, de construction et de transformation-rénovation récentes.

Comme ce livre, la politique du logement à Zurich est le fruit d'un croisement fertile entre gens de mondes différents, efficacement fédérés par les pouvoirs publics: scientifiques de l'EPFZ, professionnels de l'urbanisme et de l'architecture, observateurs de la société urbaine, acteurs de l'immobilier et de sa promotion. Pour une fois, on est en droit d'utiliser avec raison le mot par ailleurs tant galvaudé: synergie.

yj

Wohnen in Zürich - Programme, Reflexionen, Beispiele 1998-2006. Stadt Zürich u. Verlag Niggli, 2006.

Suite de la première page

Agriculture

Une libéralisation radicale consisterait à adopter l'épuisement international d'un brevet. Une fois le produit commercialisé dans un pays, il le serait aux mêmes conditions sur l'ensemble des marchés internationaux. Ce système aurait l'inconvénient d'empêcher, par exemple, d'octroyer des conditions plus favorables pour un médicament dans le tiers-monde. Le danger de réexportation serait très grand.

L'Europe de Bruxelles a tourné la difficulté en adoptant l'épuisement régional. Le détenteur du brevet épuise sa protection lorsqu'il met son produit en vente dans le marché unique que forment les 25 pays et leurs 450 millions de consommateurs. Il y a donc un monde entre l'épuisement national qui est la règle en Suisse et l'épuisement régional en vigueur dans le reste de l'Europe. La solution, pour Berne, serait de négocier notre participation au système européen des brevets. C'est ce que prévoyait l'accord sur l'EEE de 1992. Mais à aucun moment la Suisse n'a demandé par négociation bilatérale de rattraper cet avantage et de permettre librement les importations parallèles au profit des consommateurs et des paysans. Les lobbies industriels qui déterminent notre politique économique ne l'ont pas voulu. Ainsi, lorsque le marché suisse des médicaments est à l'abri de la concurrence par les importations parallèles, les prix peuvent conserver un prix élevé pour le profit aussi bien des laboratoires étrangers que ceux de l'industrie pharmaceutique bâloise.

En publiant son message PA 2011, le Conseil fédéral réitère son refus de négocier avec Bruxelles un accord sur les brevets après, affirme-t-il, une pesée des avantages et des inconvénients pour l'ensemble du pays. Le lobby de l'industrie a donc logiquement gagné. Les paysans ne pèsent plus très lourd, les consommateurs n'ont jamais fait le poids. Quant au lobby des grands distributeurs (cf. *DP* n°1689), il est sorti trop tardivement du bois pour exercer un contre-pouvoir. *at*